Nouvelles découvertes à Nyon VD : premiers résultats

Autor(en): **Rossi, Frédéric**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte = Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie = Annuario della Società Svizzera di Preistoria e d'Archeologia**

Band (Jahr): **72 (1989)**

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-117215

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Frédéric Rossi

Nouvelles découvertes à Nyon VD. Premiers résultats

La réfection des canalisations de la Grand'Rue et de la Place du Marché a nécessité d'importantes fouilles de sauvetage qui se sont déroulées de janvier à juin 1988. Les résultats obtenus permettent de mieux définir l'urbanisme antique avoisinant le centre monumental de la ville romaine où, jusqu'alors, peu de fouilles d'envergure avaient pu être menées (fig. 1.2).

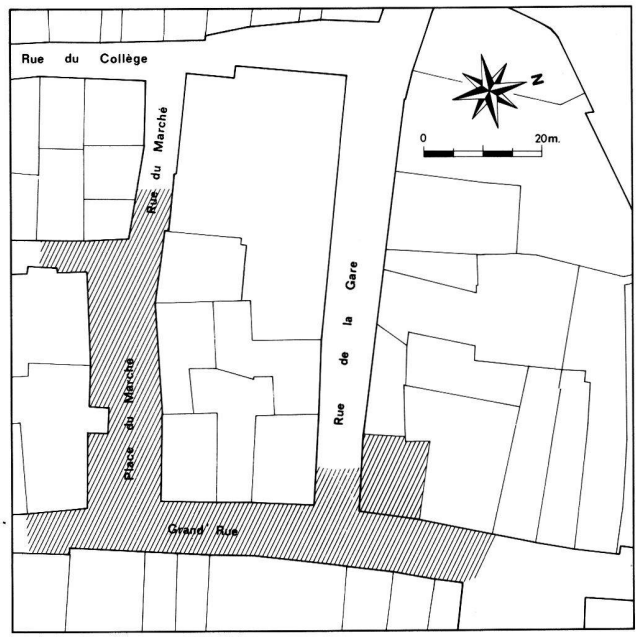

Fig. 1. Plan de situation des interventions archéologiques 1988.

Les vestiges précoces

Quelques sondages profonds, notamment dans la partie occidentale de la place du Marché, ont mis en évidence une succession de couches d'époque augustéenne (fig. 3). Néanmoins, le niveau le plus ancien, situé sous un foyer (fig. 4; st. 67), a livré un fond de plat de céramique campanienne, inconnue jusqu'ici à Nyon, associé à quelques tessons de type latènien (fig. 16,28.35.37). Bien que faisant partie d'un ensemble trop pauvre pour autoriser toutes interprétations excessives, cette trouvaille est le premier indice de vestiges pouvant remonter à l'époque de la création de la colonie, entre 50 et 43 av. J.-C., selon les avis[1]. Quelques tessons de sigillée italique précoce, malheureusement retrouvés hors contexte, peuvent aller dans le même sens (fig. 16,30.31).

Le macellum

Menée dans des circonstances extrêmement difficiles dues aux conditions hivernales et à la présence, massive, de canalisations modernes, la fouille de sauvetage de la Place du Marché a permis de révéler un nouveau monument public de la *colonia Iulia Equestris*: le *macellum*. Malheureusement, le plan que nous avons fini par obtenir n'a jamais pu être analysé dans son ensemble sur le terrain. Ce n'est qu'en reportant soigneusement sur un plan segment de mur après segment de mur, puis en vérifiant nos hypothèses de travail par des sondages ponctuels, que nous sommes en mesure de proposer la reconstitution de la figure 5.

Régi par un axe de symétrie longitudinal, le bâtiment présente une série de boutiques disposées le long de chacun des grands côtés d'une vaste cour rectangulaire terminée, à son extrémité occidentale, par une abside. A l'est, la fermeture de la cour n'a pu être repérée. Bien qu'à Nyon aucun témoignage littéraire ou épigraphique ne le confirme, l'identification d'un tel monument avec un *macellum* ne fait guère de doute en regard des nombreux parallèles connus dans le monde romain, tels que ceux de Bulla Regia, Dougga, Paestum et Pouzzoles, pour les exemples les plus proches du nôtre[2]. Néanmoins, comparé à ces derniers, le *macellum* de Nyon est de taille fort modeste, ce qui s'explique sans doute par la faible étendue de la ville (fig. 6).

Selon la typologie établie par Cl. De Ruyt, le *macellum* de Nyon appartient aux *macella* du type 2 dont le plan est «orienté vers des structures dominantes»[3]. En l'occurence, à Nyon, il s'agit d'une abside disposée, comme c'est la règle, sur le côté opposé à celui de l'entrée que nous n'avons malheureusement pas retrouvée, mais dont il faut penser qu'elle s'ouvrait à l'est, sur le *cardo maximus*, et qu'elle était précédée d'un portique. En effet, le portique de façade semble être une constante dans l'architecture du *macellum*, chaque fois que celui-ci s'intègre dans un ensemble architectural, place publique ou rue importante[4]. Or, notre marché satisfait aux deux exigences à la fois: *forum* et *cardo maximus*[5].

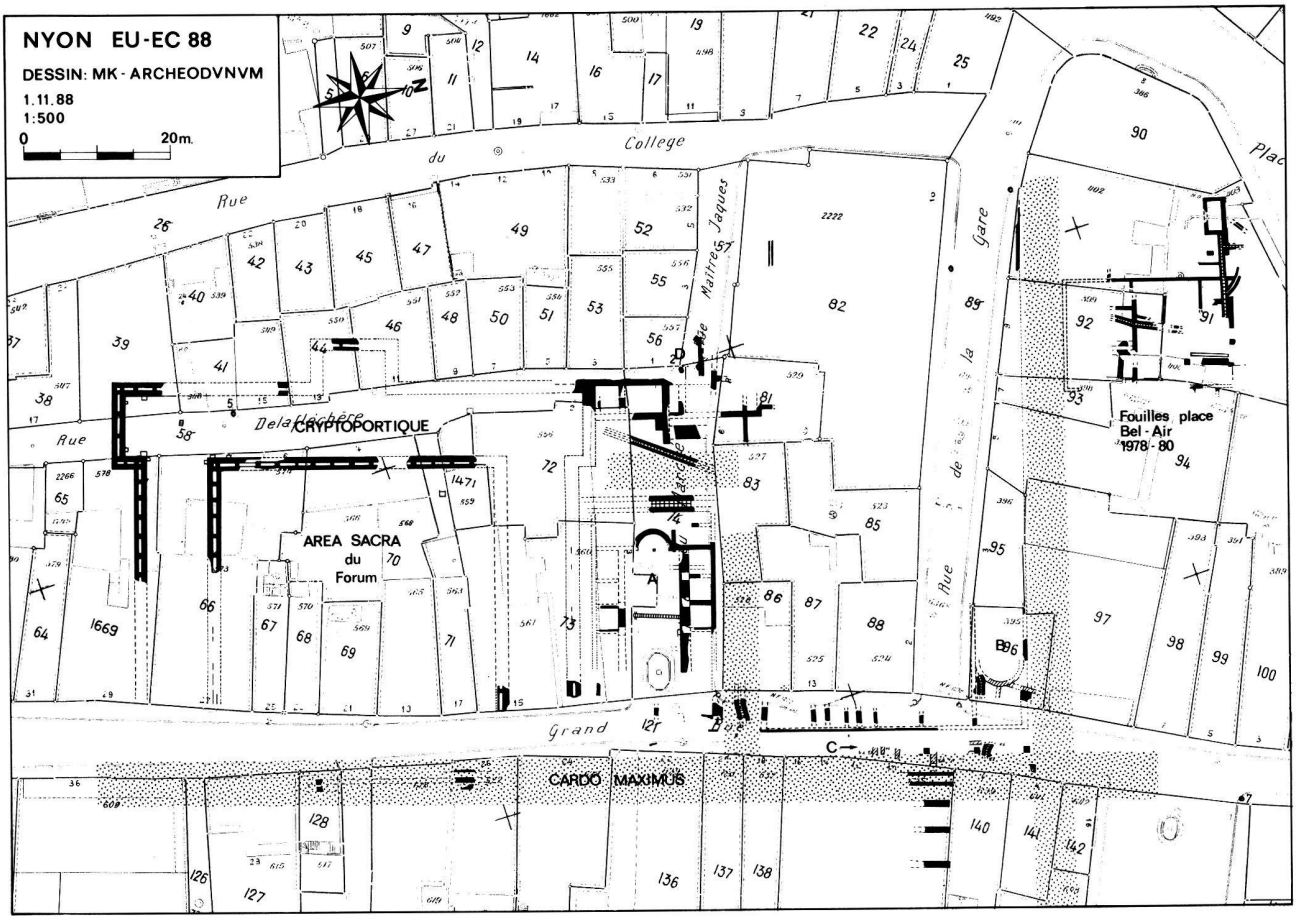

Fig. 2. Plan du centre de la ville romaine. A *macellum*; B église(?) du Haut Moyen Age; C tombes du Haut Moyen Age; D thermes(?).

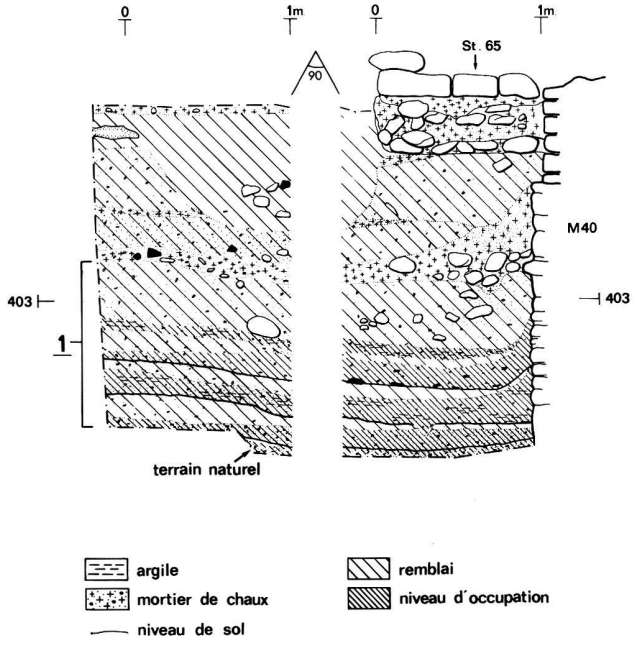

Fig. 3. Place du Marché: coupe au sud du mur M40. 1 succession de couches précoces.

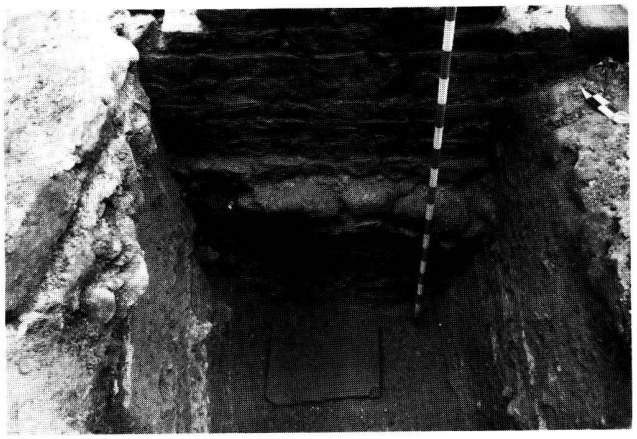

Fig. 4. Place du Marché: foyer (st. 67) au pied des fondations du mur M40.

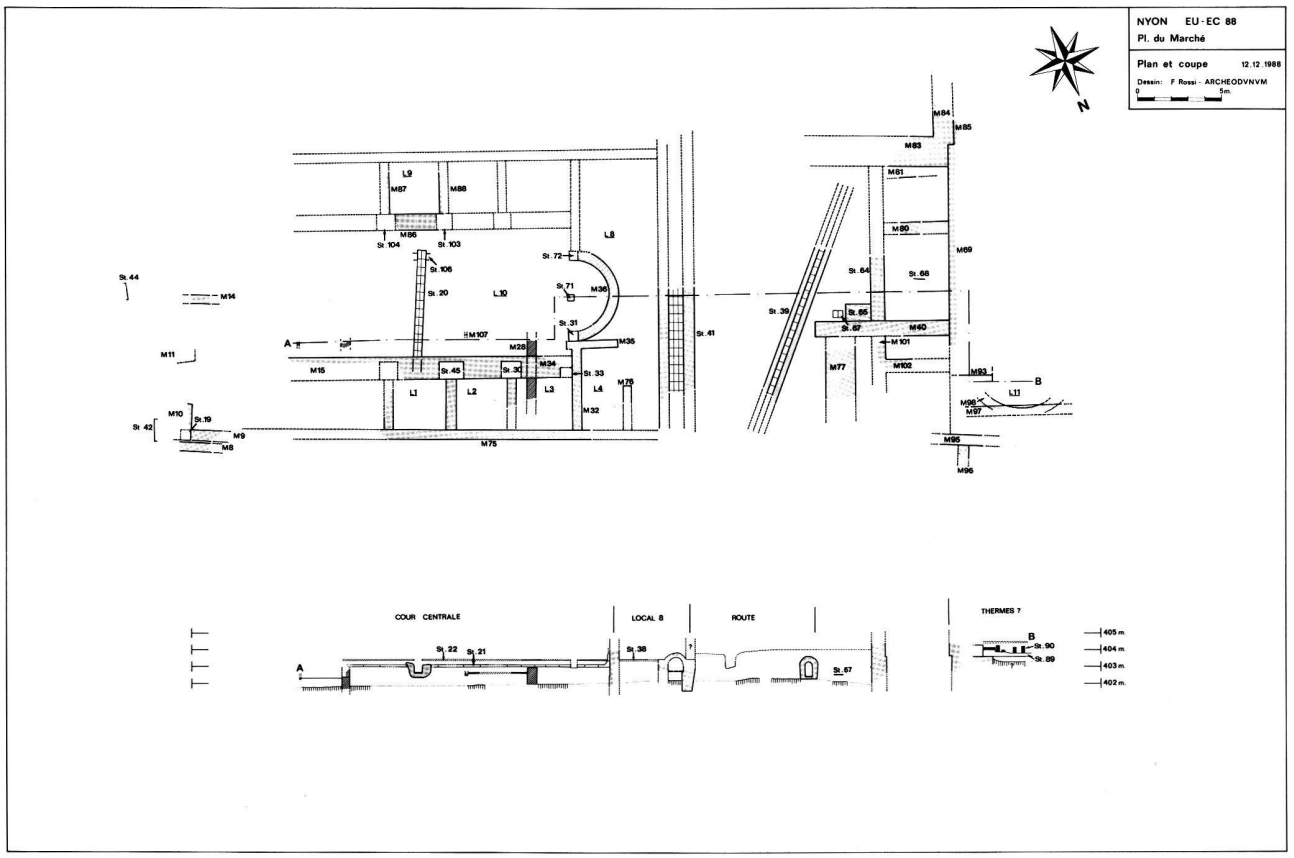

Fig. 5. Place du Marché: plan général et coupe; situation des structures.

La cour centrale

Le sol de la cour est soigneusement dallé de plaques de calcaire poli reposant sur un lit de mortier au tuileau[6]. En dessous nous avons repéré un premier sol, constitué de grandes dalles de molasse épaisses d'env. 0.10 m. Néanmoins, sans pouvoir totalement l'exclure, nous ne pensons pas qu'il s'agisse d'un véritable sol indiquant un état antérieur. Il faut plutôt l'interpréter comme un niveau de préparation destiné à asseoir parfaitement les plaques de calcaire. Bien que peu logique sur le plan architectural, notre opinion est principalement fondée sur le fait que les dalles de molasse conviennent mal à un niveau de circulation et ne concordent pas avec la facture du sol présent dans la cour des autres *macella* connus. Ces derniers, en effet, comportent un revêtement de bonne qualité et généralement imperméable, souvent en pierre d'ailleurs[7].

Au centre de la cour se trouve un petit caniveau (st. 20) dont le fond est tapissé de plaques de terre cuite. De pente assez forte et s'écoulant du sud au nord à travers le mur M15, il était vraisemblablement destiné à recueillir les eaux de pluie ruisselant du toit des boutiques et à faciliter le nettoyage de la cour[8]. L'équipement hydraulique des *macella* était toujours très complet et Nyon ne faillit pas à la règle car, en plus des structures que nous venons d'évoquer, un important réseau d'égouts cerne notre bâtiment (st. 18, 39 et 41). Quant à l'alimentation en eau, elle était généralement assurée par une fontaine construite au milieu de la cour. Dans notre cas, les fouilles ont été trop ponctuelles pour pouvoir en confirmer la présence.

L'abside (fig. 7)

Prolongeant, dans son plus grand axe, la cour centrale et revêtue du même type de sol, l'abside était vraisemblablement destinée à mettre en valeur une statue[9] dont l'emplacement du socle est encore visible dans le dallage. C'est, à notre avis, la seule raison d'être de la petite cavité quadrangulaire présente au centre de l'abside (fig. 7; st. 71). Les extrémités de l'hémicycle étaient flanquées de deux blocs de molasse supportant des pilastres dont une des bases moulurées, en calcaire poli, a été mise au jour, effondrée dans la démolition.

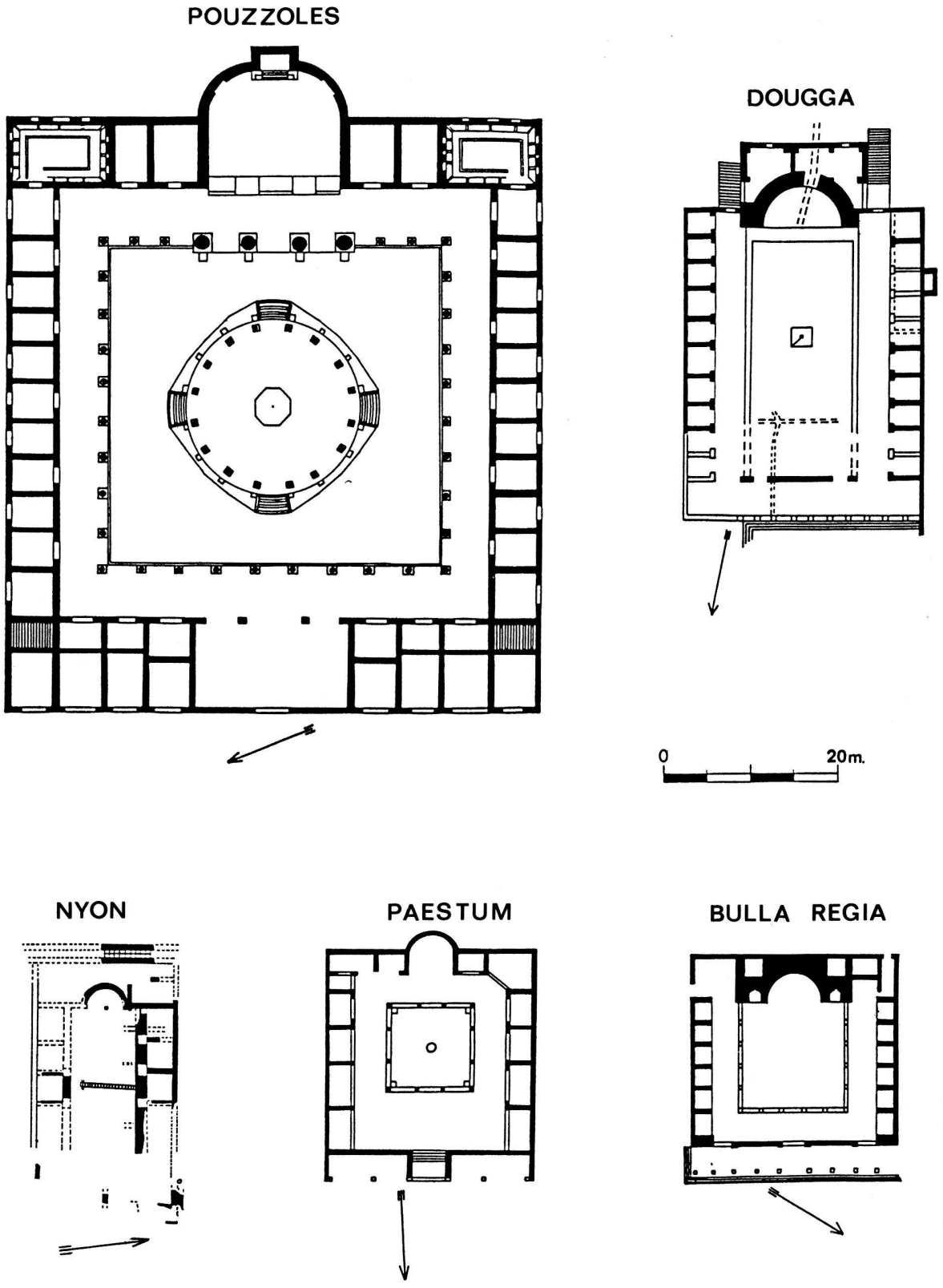

Fig. 6. Plan comparatif de différents *macella* du même type.

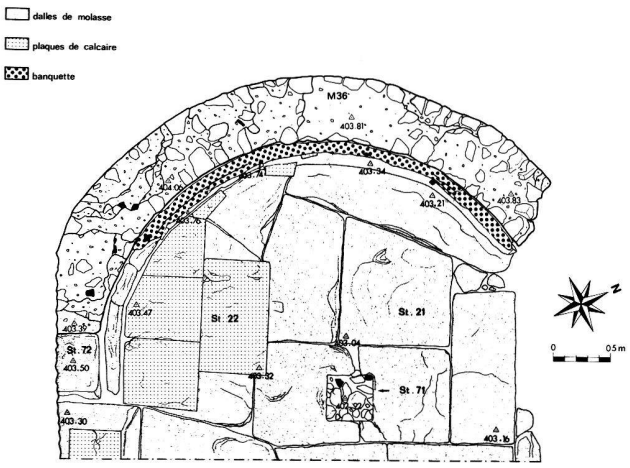

Fig. 7. Place du Marché: plan pierre-à-pierre de l'abside du *macellum* (dessin: P. Friedemann et Ch. Martin).

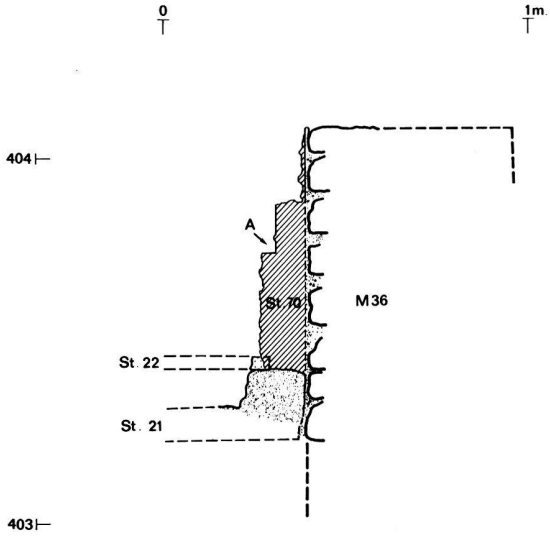

Fig. 8. Place du Marché: coupe à travers l'abside indiquant la position de la banquette (st. 70). A décrochement prévu pour recevoir les plinthes (dessin: M. Villevet et E. Soutter).

Autre particularité semblable à ce qui existe dans d'autres *macella*: la richesse du décor, auquel on apportait un soin particulier[10]. A Nyon, de nombreux fragments de plinthes moulurées et de placage en calcaire poli ont été retrouvés. Ces éléments devaient orner une petite banquette construite en mortier de tuileau et d'une hauteur indéterminée (fig. 8; st. 70). Environ 0.30 m au-dessus du sol, elle est marquée d'un décrochement destiné à recevoir les plinthes dont les empreintes sont encore bien visibles dans le mortier, tout comme celles du placage prenant place sur le devant de la banquette[11]. En outre, des fragments d'enduits muraux dont quelques – uns ont gardé la forme incurvée de l'hémicycle nous renseignent sur l'ornementation qui, à partir d'une certaine hauteur, devait succéder au placage de calcaire poli[12].

Les pièces situées derrière l'abside font certainement partie du bâtiment (fig. 5; L4. L8). La même situation se retrouve dans le marché de Dougga, en Afrique du Nord, qui, comme on le verra lorsqu'on abordera le problème chronologique, est le meilleur parallèle connu pour notre *macellum*. A Dougga, les locaux sont construits en contrebas de l'abside et communiquent directement avec elle, de plus ils sont encadrés d'escaliers représentant des accès secondaires[13]. A Nyon, au contraire, le sol de mortier de chaux des pièces est au même niveau que celui de l'abside, et aucune communication directe avec le corps principal du bâtiment n'a été décelée.

L'arrêt brutal des murs de refend M35 et M76 doit sans doute s'expliquer par la présence, en tête de mur, de poteaux destinés à soutenir une charpente dont la portée serait, en leur absence, trop importante. A cet endroit, la pente du toit devait permettre aux eaux de pluie de s'écouler dans l'égoût (st. 41) situé immédiatement à l'ouest. La position de cet égoût pose d'ailleurs un problème puisqu'on ne sait pas comment était constituée la fermeture occidentale du *macellum*. Un des piédroits du collecteur se prolongeait-il en élévation? C'est ce que nous pensons en regard de l'importante fondation du piédroit ouest (fig. 5; coupe A–B)[14].

Les boutiques

Dans la mesure où nous pouvons en juger (fig. 9), toutes les boutiques s'ouvraient sur la cour centrale et non pas sur l'extérieur, comme c'est parfois le cas[15]. De gros blocs de molasse[16] servaient de bases aux montants de porte dont on ne sait s'ils étaient également en molasse, ni si le linteau était droit ou voûté. Cependant, il est certain que les boutiques ne comportaient pas de dallage comparable à celui de la cour, ni même de sol de mortier. Tout au plus peut-on imaginer un plancher de bois ou, au pire, un simple sol de terre battue. Les quelques fragments de plinthes moulurées retrouvés dans la démolition doivent provenir d'ailleurs, en revanche des morceaux d'enduits peints rouge et blanc, dont certains étaient encore en place contre les murs, attestent une ornementation assez soignée. La boutique L2, quant à elle, a livré une très grande quantité d'ossements animaux indiquant probablement la présence d'une boucherie.

Situation et accès

Comme nous l'avons mentionné précédemment, l'entrée principale s'ouvrait sur la façade orientale du bâtiment, débouchant directement sur le *cardo maximus*, sans que l'on ait pu déterminer s'il y avait des entrées secondaires. En plus de cela, la position des égouts et quelques indices stratigraphiques permettent le passage de deux routes, au nord et à l'ouest, facilitant la desserte du marché. Le contexte est identique dans un grand nombre de sites où le *macellum* se trouve à proximité du *forum*, comme c'est souvent le cas[17].

Datation

Le matériel archéologique recueilli dans les couches immédiatement sous-jacentes au *macellum* permet de fixer un *terminus post quem* assez précis pour la construction du monument: vers le milieu du 1er siècle apr. J.-C. (Claude-Néron) (fig. 13–15)[18]. Les rares structures antérieures repérées ne se rattachent probablement pas à un premier *macellum* puisqu'il s'agit essentiellement de murs de constructions légères[19] et de quelques sols relativement disparates. Néanmoins, comme le laisse présager un certain nombre d'anomalies constatées dans les maçonneries, le bâtiment que nous connaissons a dû subir plusieurs modifications au cours du temps[20]. Parmi les parallèles cités précédemment, seul le marché de Dougga semble à peu près contemporain du nôtre. Il a été construit à l'époque néronienne et remanié au cours du 2e siècle[21].

En conclusion, la découverte du *macellum* de la *colonia Iulia Equestris* est un fait important pour l'histoire de la Suisse à l'époque romaine puisque, si l'on excepte l'exemple fort douteux de Genève, le monument nyonnais est pour l'instant unique dans notre pays! C'est même l'un des rares exemples situés au nord des Alpes. Et encore, convient-il de remarquer que parmi les huit sites transalpins répertoriés, les six marchés de Gaule Narbonnaise ne sont connus que par l'épigraphie[22]. Il faut se rendre dans la province de Bretagne, à Wroxeter, ou en lointaine Pannonie, à Budapest, pour trouver des *macella* transalpins exhumés lors de fouilles. Cependant leur type est fort éloigné de celui de Nyon: ils sont, en effet, à «plans centraux composés de structures uniformes» (sans pièces dominantes comparables à notre abside)[23]. Comme nous l'avons vu précédemment, le *macellum* de Nyon se rattache volontiers à des modèles provenant d'Afrique du Nord et d'Italie du Sud. Il serait hasardeux d'exploiter cette similitude en invoquant des influences directes ou en relevant le particularisme de notre marché, aux vues des lacunes dont souffrent nos connaissances des exemples gaulois, géographiquement plus proches.

Fig. 9. Les fouilles de la place du Marché: repérage des murs des boutiques.

Nous ne terminerons pas cette étude sans évoquer l'étonnement qui fut le nôtre lorsque nous avons découvert l'emplacement du marché romain sous l'actuelle place du Marché. C'était sans compter sur la réutilisation, certes partielle, des piédroits des boutiques romaines par ceux des arcades construites au 16e siècle et encore visibles aujourd'hui[24].

Les thermes?

Outre l'identification de l'angle nord-est du cryptoportique (M83–84), il est bien difficile de comprendre l'organisation des structures exhumées dans la partie occidentale de la place du Marché. La présence d'une pièce chauffée, munie d'une abside dans un premier état (M98), est une des rares données dont nous pouvons disposer (fig. 5). Cette pièce était alimentée en chaleur par un *praefurnium* situé à l'est et auquel on avait accès par une imposante porte dont nous avons retrouvé le seuil dans le mur M77. Il n'est pas exclu qu'il s'agisse de thermes[25].

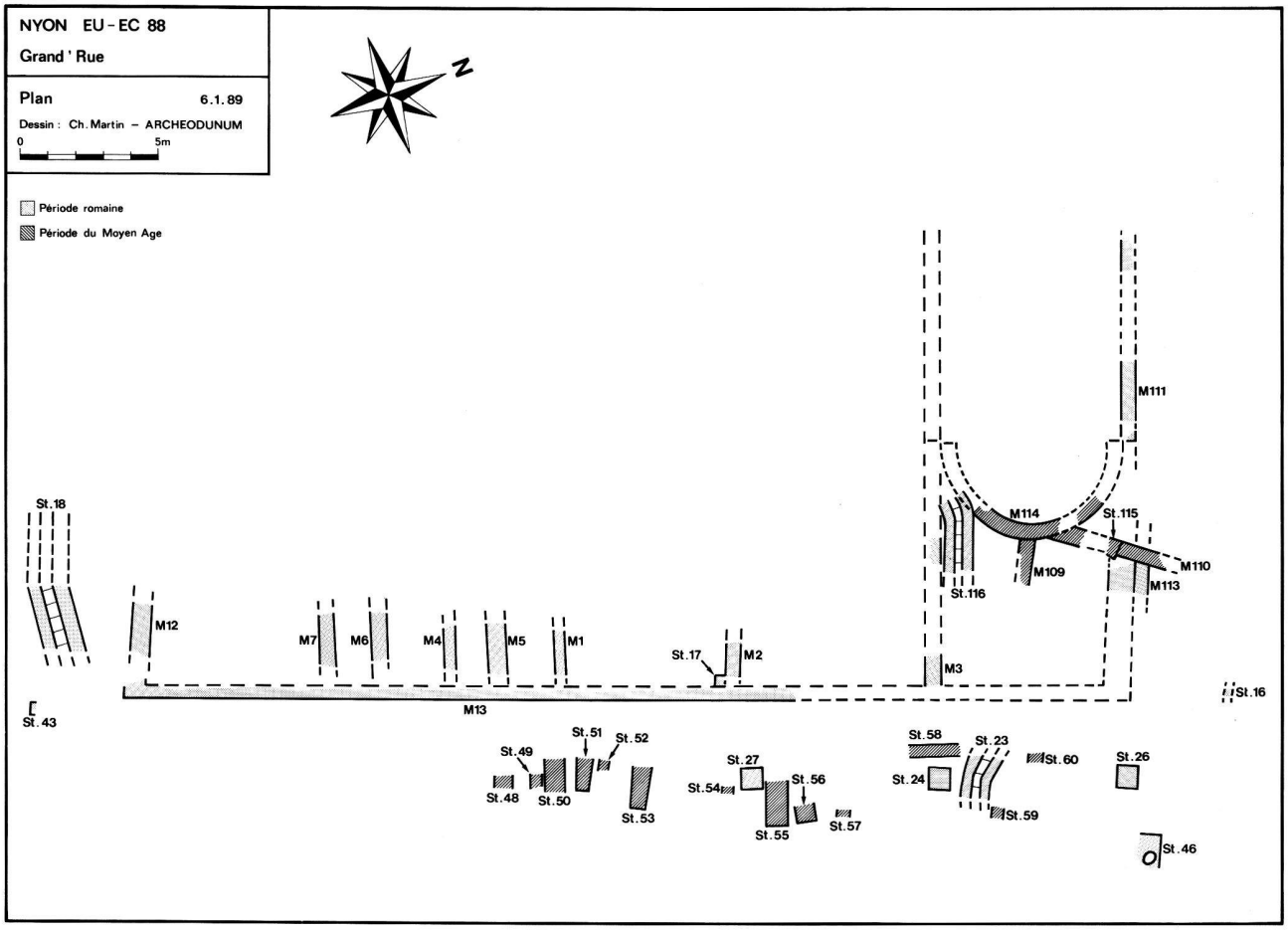

Fig. 10. Grand'Rue: plan général et situation des structures. Tombes: Structures 48–60 (cf. note 29).

Voirie et canalisations (fig. 10)

Bien que limitées à cause des canalisations existantes, les observations effectuées dans la Grand'Rue ont confirmé la position de la voie nord-sud (*cardo maximus*) grâce à la présence des bases de colonnes en molasse du portique ouest (st. 24.26.27); de plus, l'égout circulant sous cette voie a également été repéré[26]. La position d'une rue est-ouest, établie jusqu'alors approximativement sous le tracé de l'actuelle rue de la Gare[27] a dû être corrigée en regard des murs romains obstruant le passage. Nous proposons d'en restituer le tracé une dizaine de mètres plus au nord, comme le laisse présager un regard d'égout (fig. 11; st. 46) qui se trouve ainsi situé à proximité immédiate d'un carrefour (fig. 2)[28].

Signalons encore la mise au jour de plusieurs égouts secondaires se déversant dans le collecteur principal et de plusieurs segments de murs indiquant une occupation dense, l'exiguïté de la surface fouillée interdisant toutes précisions tant urbanistiques que chronologiques.

Les vestiges du Haut Moyen Age (fig. 10)

Cependant, dans la Grand'Rue, la découverte la plus surprenante a été sans conteste celle de tombes du Haut Moyen Age situées dans le portique ouest du *cardo maximus* et empiétant sur celui-ci. Au nombre de treize, elles sont toutes orientées d'est en ouest, la tête du défunt reposant à l'ouest. Sept sont constituées de blocs de molasse en réemploi (fig. 12), jointoyés avec un peu de mortier, tandis que cinq sont de simples sépultures en pleine terre[29]. Seule fait exception la tombe st. 58 qui est orientée du nord au sud, la tête du défunt reposant au nord, et qui est entièrement constituée de dalles de terre cuite d'env. 0.60 × 0.30 m. Il n'est pas exclu que cette tombe soit la plus ancienne d'un lot qu'il faut dater, d'après des découvertes similaires faites dans nos régions, entre le 5e et le 8e siècle apr. J.-C.[30]. A ces trouvailles du Haut Moyen Age, il convient d'ajouter celle, à proximité, d'une abside vraisemblablement de la même époque. Bien que les vestiges soient très ténus, il y a de fortes chances pour qu'il s'agisse d'une église. L'extrémité nord de cette abside vient rejoin-

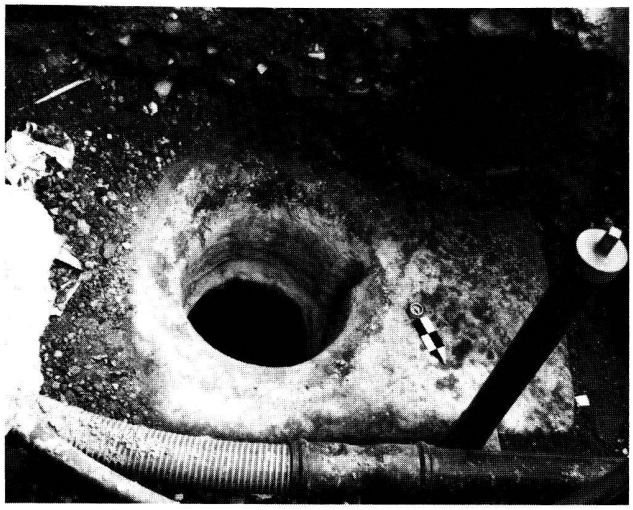

Fig. 11. Grand'Rue: regard de l'égoût circulant sous le *cardo maximus* (st. 46).

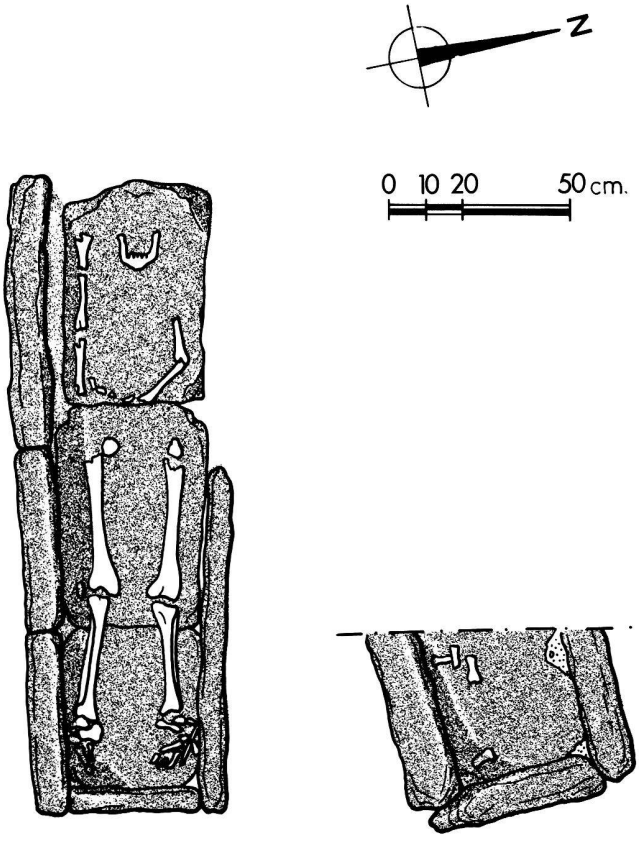

Fig. 12. Grand'Rue: plan de deux tombes en dalles de molasse (dessin: M. Klausener et A. Maccio).

dre un mur romain (M111) qui, réutilisé, pourrait alors représenter la façade nord de la nef; dans le même ordre d'idée, le mur M3 pourrait alors constituer la façade sud de cette nef. Les segments de mur M109 et M110 doivent être interprété comme faisant partie d'une petite annexe venant prendre appui contre l'abside[31].

Par ailleurs, l'existence d'un ancien oratoire de Saint-Martin est attestée à Nyon, mais non localisée[32]. Or, notre église étant située à quelques dizaines de mètres de l'actuelle Place Saint-Martin où se dressait autrefois la porte Saint-Martin, il est tentant de faire le rapprochement. Une étude approfondie permettrait peut-être de résoudre le problème.

La découverte, à proximité du *forum* romain, de tombes du Haut Moyen Age probablement associées à une église vient combler une lacune dans l'histoire d'une ville qui a été détruite lors des invasions de la fin du 3e siècle et dont les monuments ont été démantelés au profit d'autres villes, comme Genève par exemple[33]. En effet, tant la «fuite» des matériaux de construction que l'absence d'un rempart du Bas-Empire ne suffisaient pas à lever le doute qui planait sur l'abandon de la ville romaine. Or, la présence de tombes au coeur de l'agglomération gallo-romaine apporte un argument de poids en faveur de l'abandon: est-il besoin de rappeler qu'au début du Moyen Age on n'ensevelissait pas les morts à l'intérieur de la ville, perpétuant ainsi un usage en vigueur durant toute l'époque romaine. Tout au plus peut-on admettre un habitat regroupé sur l'ancien *forum* ou un déplacement de l'agglomération, à Rive, sur les bords du lac, entre autres solutions. Quoi qu'il en soit nous devons nous imaginer Nyon comme étant une simple bourgade, possédant certes ses propres lieux de cultes et dont le territoire, peut-être plus que la ville elle-même, portait encore son nom romain, mais dépendait administrativement de Genève[34]. Nul doute que des recherches futures, aussi bien archéologiques qu'historiques, permettront de clarifier une situation qui jusqu'alors n'a pas retenu l'attention qu'elle mérite.

Conclusion

Ces quelques lignes avaient pour but de livrer, sans retard, le résultat de fouilles récentes qui modifient sensiblement nos connaissances de la ville romaine et moyennâgeuse de Nyon. Il va de soi que les quelques hypothèses formulées dans le texte peuvent être soumises à des modifications importantes à la faveur d'une étude plus poussée et selon les résultats des fouilles futures.

Frédéric Rossi
Archéodunum
En Crausaz
1124 Gollion

Catalogue
(avec la collaboration de D. Castella)

A. La céramique des couches immédiatement antérieures au *macellum. Ensemble Claude-Néron (fig. 13–15)*

1. Inv. 4346/5. Bol caréné Drag. 29a. Registre supérieur: rinceau à feuilles nervurées. Registre inférieur: godrons volutés. La Graufesenque; Tibère-Claude.

2. Inv. 4314/3. Plat Drag. 17. Gaule méridionale.

3. Inv. 4324/3. Plat Drag. 17. Gaule méridionale.

4. Inv. 4314/2. Plat Drag. 17. Gaule méridionale.

5. Inv. 4314/1. Plat Drag. 15/17. estampille sur le fond: AQVITA [...]. La Graufesenque; Aquitanus: 25–70 apr. J.-C. Cf. Hofmann, estampilles, n. 11,1.

6. Inv. 4261/1. Coupe Ha 12. Fin Auguste-Tibère.

7. Inv. 4346/4. Coupe Drag. 24/25. Gaule méridionale.

8. Inv. 4343/1. Imitation d'assiette Hofheim 1. Pâte prob. beige-orangé; vernis prob. rouge-orangé. Pièce brûlée.

9. Inv. 4346/3. Imitation d'assiette Hofheim 1. Pâte beige-orangé à gris-beige; vernis rouge-orangé à brun-noir.

10. Inv. 4314/4. Assiette proche du type Drack 4 ou 5. Pâte beige-orangé; vernis rouge-orangé, mat.

11. Inv. 4346/1. Bol caréné Drack 21Aa. La lèvre, profilée d'une gorge et de deux cannelures externes, n'est pas détachée de la paroi. Pâte gris-beige; vernis externe brun, peu brillant.

12. Inv. 4314/5. Gobelet ovoïde à lèvre déversée, triangulaire, légèrement concave à l'intérieur. Pâte gris-verdâtre; vernis grisâtre, mat, sablé.

13. Inv. 4246/1. Comme le précédent.

14. Inv. 4324/1. Coupe hémisphérique. Pâte beige-verdâtre; vernis brunâtre, mat, sablé.

15. Inv. 4351/1. Coupe hémisphérique. Pâte beige-verdâtre; vernis brun-orangé, mat; sablage interne. Paroi ornée d'écailles en relief.

16. Inv. 4324/2. Fragment de coupe ou de gobelet. Pâte beige-verdâtre; vernis brun-vert, mat; sablage interne. Paroi ornée d'écailles en relief.

17. Inv. 4344/2. Amphore Dressel 20 à lèvre haute. Pâte beige à gris-beige, sableuse, fine. Première moitié du 1er siècle apr. J.-C.

18. Inv. 4314/7. Cruche à lèvre arrondie, déversée horizontalement et soulignée d'un ressaut externe. Pâte beige. Cf. Roth-Rubi, Krüge, n. 10: fin Auguste-Tibère.

19. Inv. 4314/6. Cruche à deux anses; bord triangulaire, déversé horizontalement et profilé d'une cannelure externe. Pâte beige.

20. Inv. 4314/10. Plat à paroi incurvée et bord arrondi. Pâte gris-beige, sableuse, riche en mica; engobe interne brun-orangé, mat.

21. Inv. 4344/3. Terrine tronconique à bord arrondi, replié vers l'intérieur. Pâte grise, sableuse; extérieur cannelé.

22. Inv. 4346/2. Pot ovoïde à bord arrondi, déversé. Pâte grise, grossière; panse cannelée.

23. Inv. 4324/4. Pot à épaule marquée et à bord arrondi, déversé. Pâte grise, riche en paillettes de mica; extérieur lissé.

24. Inv. 4324/4. Pot ovoïde à bord arrondi, déversé, souligné par un faible ressaut externe. Pâte grise, assez grossière; extérieur lissé.

25. Inv. 4314/8. Pot à épaule légèrement marquée et à bord épaissi. Pâte grise, fine.

26. Inv. 4314/9. Pot à épaule marquée et à bord déversé; épaule profilée de deux cannelures. Pâte grise à beige; extérieur lissé.

B. La céramique des niveaux précoces (fig. 16)

27. Inv. 4374/1. Pot à col cintré et bord arrondi. Pâte grise à beige, assez grossière; traces de peinture rouge sur le col. Cf. Genève, Hôtel de Ville, n. 10–12: augustéen.

28. Inv. 4388/2. Fond de plat de céramique campanienne. Pâte beige, fine, dure; vernis noir, adhérant assez mal, avec quelques reflets métallescents.

29. Inv. 4370/4. Coupe Ha 7.

30. Inv. 4303/2. Plat Ha 1 (service Ia). Cf. Goudineau, céramique arétine, type 6b: dès 35–20 av. J.-C.

31. Inv. 4301/1. Plat Ha 1 (service Ia). Cf. Goudineau, céramique arétine, type 6c: dès 30 av. J.-C.

32. Inv. 4330/4. Pot à paroi oblique, proche de la forme Goudineau 1(?): Goudineau, céramique arétine, type 1. Pâte beige; vernis brun-gris, mat.

33. Inv. 4330/1. Bord d'amphore Dressel 1b. Pâte beige, légèrement orangé. Lèvre estampillée d'un motif végétal(?).

34. Inv. 4329/1. Plat à bord épaissi, orné de deux faibles cannelures sur le dessus. Pâte beige-orangé, à inclusions sableuses; engobe interne rouge, mat.

35. Inv. 4388/3. Tonneau ou bouteille à fond ombilical. Pâte grise, fine; extérieur lissé. Forme issue du répertoire de la Tène finale.

36. Inv. 4330/2. Comme le précédent, mais panse ornée de petits sillons verticaux et horizontaux tracés au brunissoir.

37. Inv. 4388/1. Fragments de pot à décor ocellé. Pâte grise, fine; extérieur lissé. Cf. Genève, n. 42; Genève, Hôtel de Ville, n. 73 (pour le décor).

38. Inv. 4370/1. Pot à bord arrondi, déversé et à col cannelé. Pâte grise, sableuse; traces de suie à l'extérieur.

39. Inv. 4370/3. Coupe tronconique à fond revêtu d'un engobe brun-rouge, mat. Pâte beige, assez sableuse. Proche de la forme sigillée Goudineau 2: Goudineau, céramique arétine, type 2. Cf. Genève, Hôtel de Ville, n. 139.140.

40. Inv. 4370/2. Terrine à paroi incurvée et à bord épaissi en bourrelet interne. Pâte beige-orangé, assez sableuse; surfaces lissées.

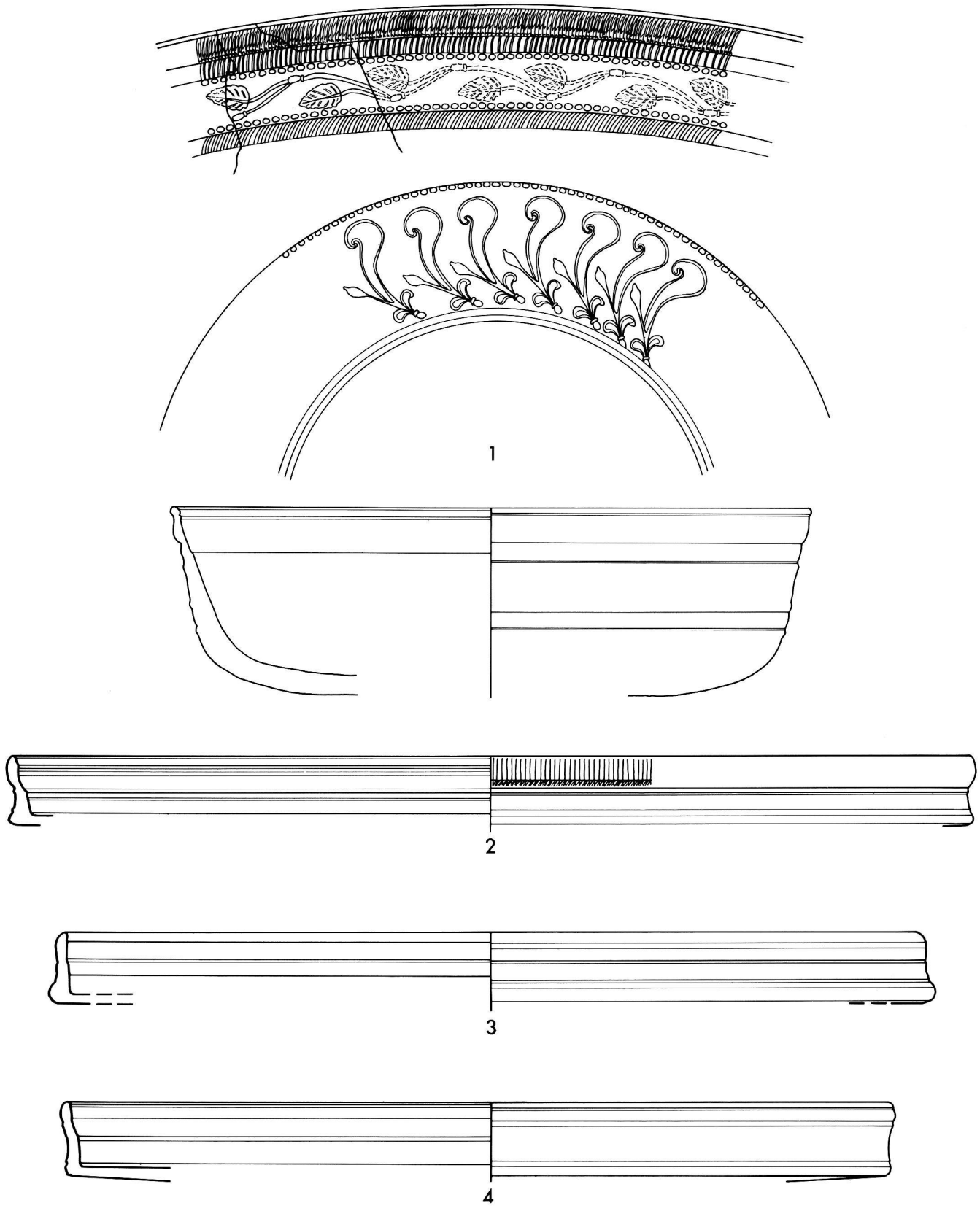

Fig. 13. La céramique des couches immédiatement antérieures au *macellum*. Ensemble: Claude-Néron (dessin: T. Dematteis). Ech. 1:2.

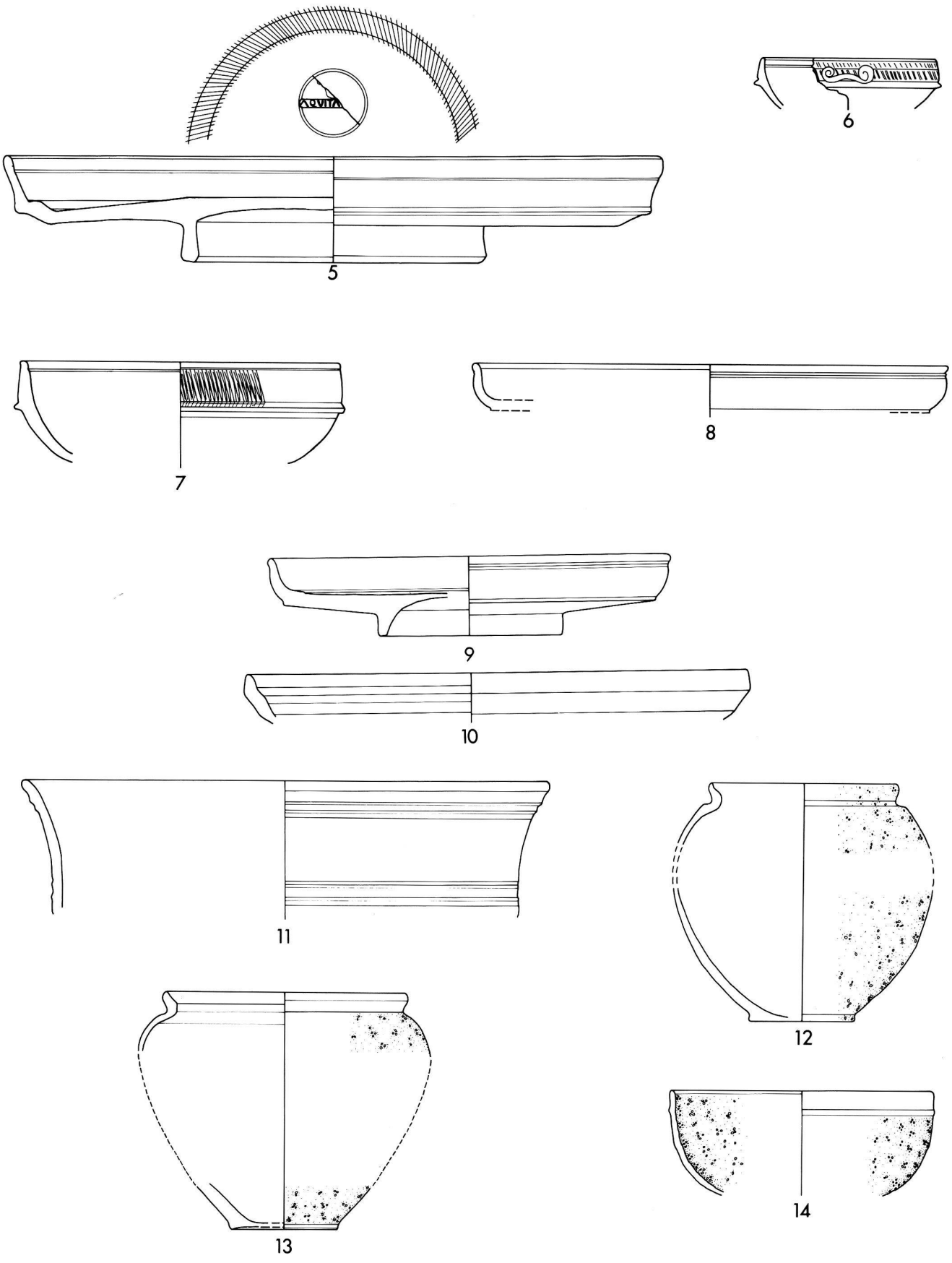

Fig. 14. La céramique des couches immédiatement antérieures au *macellum*. Ensemble: Claude-Néron (dessin: T. Dematteis). Ech. 1:2.

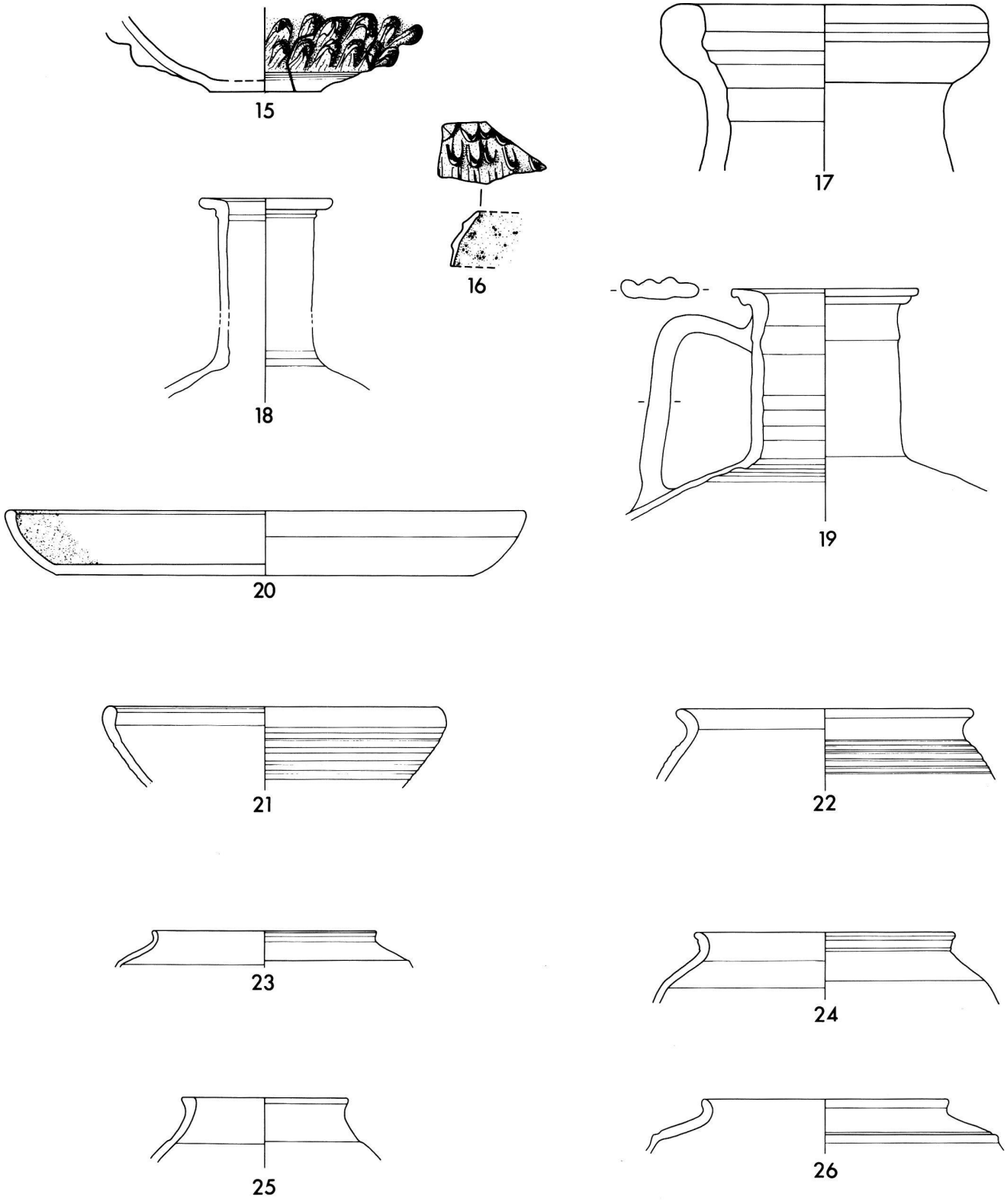

Fig. 15 (en haut). La céramique des couches immédiatement antérieures au *macellum*. Ensemble: Claude-Néron (dessin: T. Dematteis). Ech. 1:2 (n. 15.16) et 1:3 (N. 17–26).

Fig. 16 (à droite). La céramique des niveaux précoces (dessin: T. Dematteis). Ech. 1:2 (n. 27–29.31.32) et 1:3 (n. 30.33–40).

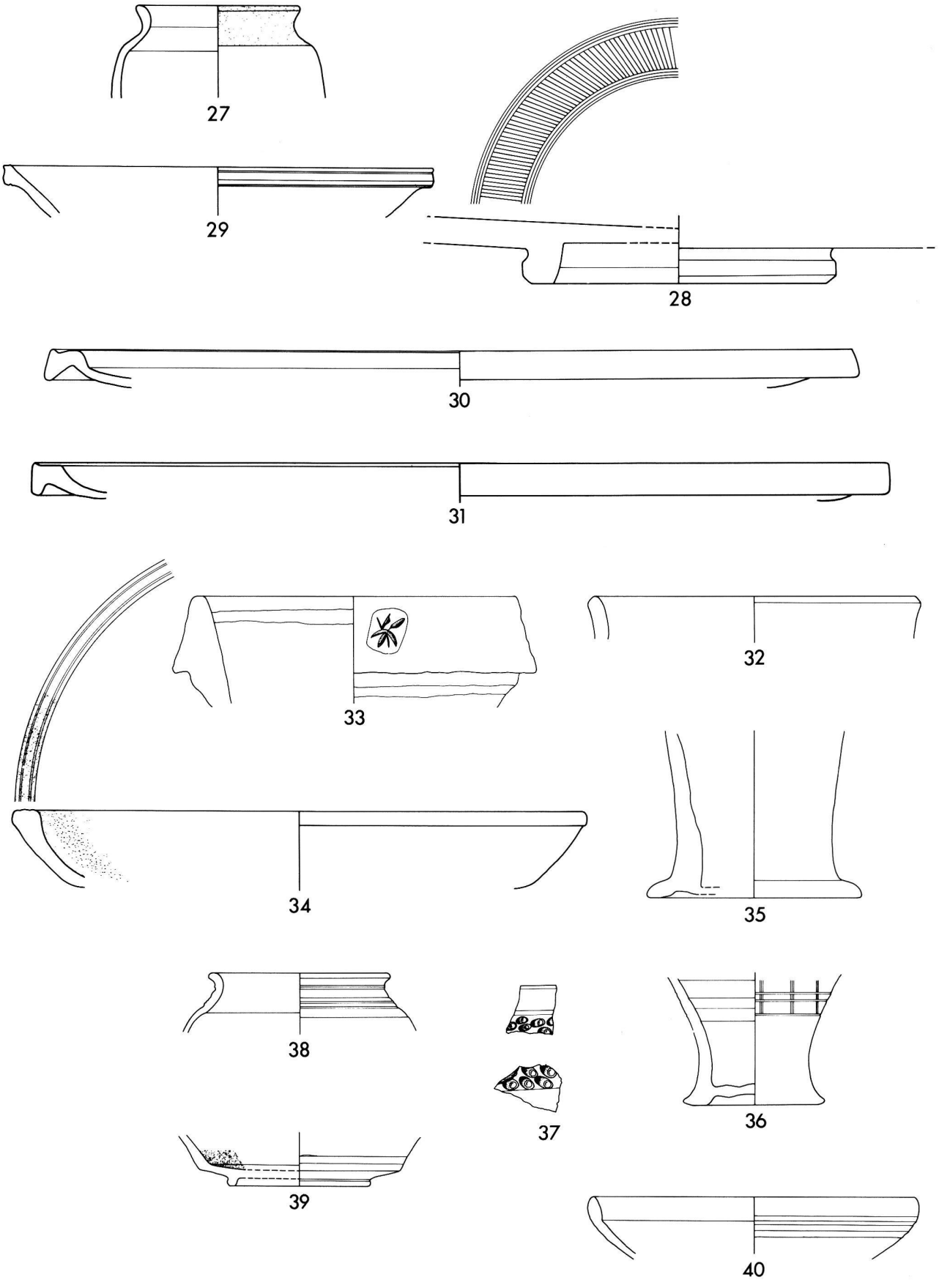
27
29
28
30
31
33
32
34
35
38
37
36
39
40

Notes

1 Cf. D. van Berchem, Les routes et l'histoire. Genève 1982, 50–53.
2 Cf. Cl. de Ruyt, Macellum, marché alimentaire des Romains. Louvain-la-Neuve. 1983. On trouvera notamment, dans cette synthèse, la liste et les plans des tous les *macella* connus.
3 Cf. Cl. de Ruyt (1983) 284–289.
4 Cf. Cl. de Ruyt (1983) 290–291.
5 A titre d'hypothèse et dans la mesure où le *cardo maximus* traverse effectivement le *forum*, délimitant alors l'*area publica* de l'*area sacra*, l'entrée du *macellum* pourrait se situer dans le prolongement de la façade de l'*area sacra* et, en s'intégrant à celle-ci, créer ainsi une unité architecturale.
6 Ce sol, en bonne partie récupéré à une époque postérieure, n'a pu être clairement observé que dans l'abside (cf. fig. 7.8). Cependant, quelques fragments encore en place attestent sa présence dans toute la cour.
7 Cf. Cl. de Ruyt (1983) 306–307. De plus, le dallage de molasse n'est pas uniforme. Il est parfois remplacé par un simple radier de pierres, notamment à proximité du caniveau traversant la cour (st. 20). On voit mal comment un tel sol a pu être utilisé, sinon recouvert par les plaques de calcaire poli.
8 Ce caniveau devait collecter les eaux provenant de petites canalisations secondaires. C'est en tout cas ce que donnent à penser les amorces de rigoles situées de part et d'autre de son embouchure et ayant laissé leur empreinte dans les dalles de molasse (st. 106).
9 Cf. Cl. de Ruyt (1983) 288.
10 Cf. Cl. de Ruyt (1983) 310.
11 Les moulures sont d'une grande variété, indiquant par là une utilisation ailleurs que dans l'abside. De petits tenons en fer servaient à fixer les plinthes dans le mortier.
12 D'après une communication orale de M. Fuchs, ces enduits dateraient du 2e siècle apr. J.-C.
13 Cf. Cl. de Ruyt (1983) 215–216.
14 L'inconvénient de notre reconstitution réside dans le fait que la voûte de l'égout est apparente dans la pièce L8. Proposer une élévation du piédroit oriental paraît incompatible avec sa piètre construction et la faiblesse de ses fondations. Quoiqu'il en soit nous sommes à nouveau victimes de l'exiguïté de la surface fouillée.
15 Cf. Cl. de Ruyt (1983) 291s.
16 St. 30.33.45.103.104.
17 Cf. Cl. de Ruyt (1983) 328–329.
18 En plus de la céramique, signalons la découverte, rare dans nos régions, de fragments d'enduits peints du 3ème style pompéien.
19 De nombreux fragments de parois en torchis cuits par un incendie ont été retrouvés.
20 Par exemple, le mur de façade intérieure nord (M15), profondément fondé jusqu'à sa jonction avec un mur antérieur (M28), n'est plus constitué que de quelques lits de pierres à l'ouest de ce dernier. L'aggrandissement d'un bâtiment primitif n'est donc pas à exclure. La présence d'enduits du 2e siècle dans l'abside, si elle n'est pas due à une simple réfection, pourrait être un indice supplémentaire.
21 D'ailleurs, ainsi que nous le supposions dans le cas de Nyon (cf. note précédente), l'abside de Dougga est une adjonction au plan primitif: cf. Cl. de Ruyt (1983) 213.218. La construction du marché de Pouzzoles remonte à l'époque flavienne, avec peut-être un état antérieur et des remaniement sous les Sévères; ceux de Bulla Regia et de Paestum sont plus tardifs: 2e – début 3e siècle.
22 Notre décompte est basé sur la liste fournie dans l'ouvrage de Cl. de Ruyt (1983). Pour la Gaule Narbonnaise, les sites répertoriés sont: Béziers, Luc-en-Diois, Lyon, Mônetier-Allemont, Narbonne et Rodez. Il va de soi que de nombreux monuments partiellement fouillés ou difficilement interprétables peuvent se révéler être des *macella*. Cf. Cl. de Ruyt (1983) 266–267, qui cite, pour la Gaule, les exemples de Poitiers et de Mirebeau, près de Dijon.
23 Cf. Cl. de Ruyt (1983) 284–289.
24 Ces observations ont été faites dans la boutique L9 où les piédroits des arcades reposaient à peu près parfaitement sur les blocs de molasse romains (st. 103.104).
25 A quelques mètres de là, une petite fouille en cours a mis en évidence d'imposants murs de 1.50 m de largeur et des fragments de sol en *opus spicatum*. S'il ne s'agit pas forcément de thermes, la présence d'un important bâtiment est assurée.
26 Cet égout a été fouillé sur plusieurs dizaines de mètres en 1969. Fouille et rapport déposé aux MHAVD: Ph. Bridel et D. Weidmann.
27 Cf. Ph. Bridel, Le nouveau plan archéologique de Nyon. AS 5, 1982, 3, 178–183.
28 L'étude, par J. Morel, des fouilles effectuées entre 1978 et 1980 sur la place Bel-Air conforte notre hypothèse. En effet, la restitution du quartier, basée sur la symétrie et la largeur du pied romain, laisse un espace large d'env. 6 m à l'endroit où nous proposons de faire passer la route (étude à paraître en 1989 dans les Cahiers d'archéologie romande). Néanmoins, il ne faut pas perdre de vue que la restitution du plan antique de Nyon, et en particulier la position des voies, restera malheureusement toujours soumise aux aléas et aux contraintes de la fouille en milieu urbain.
29 Tombes en molasse: st. 50.51.53.55.56.59.60; tombes en pleine terre: st. 48.49.52.54.57 (fig. 12). Le mauvais état de conservation des tombes, dû aux canalisations modernes, ne permet pas plus de précisions. Notamment en ce qui concerne les sépultures en pleine terre qui, comme à Nyon-Clémenty, auraient pu révéler l'utilisation de cercueils en planches ou monoxyles: Chronique des fouilles archéologiques 1980. RHV 1981, 176 (D. Weidmann); L. Auberson, Les sépultures de l'antiquité tardive et du haut Moyen Age dans le canton de Vaud. Inventaire et essai de synthèse. Mémoire de licence de l'Institut d'archéologie et d'histoire de l'université de Lausanne 1987, 92f. (inédit).
30 Outre Nyon-Clémenty, les exemples sont nombreux, notamment à Dully: Chronique des fouilles archéologiques 1979. RHV 1980, 169–170 (D. Weidmann); à Genolier (fouille 1988, MHAVD – M. Klausener); Sézegnin: B. Privati, La nécropole de Sézegnin (4ème–8ème siècle). Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève X, 1983. A Sézegnin, un essai typologique (*supra*, 55–59) situe les tombes en dalles de molasse de la seconde moitié du 6e au début du 8e siècle; les coffres en tuiles, auxquels nous apparentons notre tombe st. 58, sont plus précoces: de la fin du 4e au début du 5e siècle. Les sépultures en pleine terre et les tombes à cercueil de bois se placent, quant à elles, entre le 5e et le 6e siècle, sauf celles orientées nord-sud qui sont un peu plus anciennes: fin du 4e–dèbut du 5e siècle. Dans notre cas, aucun mobilier, permettant d'affiner la chronologie, n'a été mis au jour. Pour une liste complète des sites similaires dans le canton de Vaud: L. Auberson (1987; voir note 29).
31 D'ailleurs le mur M110 comporte un seuil de molasse (st. 115). Quoique disposée différemment, l'église de la Madeleine, à Genève, est également munie d'une petite annexe (état du 4e siècle): Ch. Bonnet, Genève aux premiers temps chrétiens. Genève 1986, 44–48.
32 Cf. E. Mottaz, Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud, t. II, s.v. «Nyon» (M. Reymond), Lausanne 1921.
33 En effet, une grande partie des fragments architecturaux retrouvés, pour la plupart, dans l'enceinte tardive de Genève se rattache à ceux provenant du complexe monumental du *forum* de Nyon.
34 Dans un récit hagiographique datant du 6e siècle, la Vie des Pères du Jura, on découvre les mentions «*aequestre territorium*» et «*Noviodunense municipium*» qui semblent montrer que seul le territoire de l'ancienne *colonia Iulia Equestris* avait gardé son nom romain; l'agglomération elle-même s'appelant *Noiodunus*: F. Martine, éd., Sources chrétiennes, 142, Paris 1968 248 (9,2). 254 (13,1). Notons, à ce propos, qu'à notre connaissance la désignation «*Noidunus*», nom d'origine celtique et interprété communément comme le nom indigène de la ville de Nyon, apparaît pour la première fois dans un document de la fin du 4e siècle, la fameuse Notitia Galliarum (*Civitas Equestrium, Noiodunus*): Notitia Galliarum, Mongerm Hist, Auct. ant. 9,1, Chronica Minora, 1 (Mommsen), 596. Pour plus de détails: P.-E. Martin, Etudes critiques sur la Suisse à l'époque mérovingienne. Genève 1910, 366–368; sur le déclin de Nyon au profit de Genève: D. van Berchem, Les routes et l'histoire. Genève 1982, 253–264.

Bibliographie

Genève
Paunier, D. (1981) La céramique gallo-romaine de Genève. De la Tène finale au royaume burgonde (Ier siècle av. J.-C. – Vème siècle ap. J.-C.). Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève 9, Genève/Paris.
Genève, Hôtel de Ville
Rossi, F. (1988) La céramique augustéenne de l'Hôtel de Ville de Genève. Mémoire de licence de l'Université de Genève (non publié).
Goudineau, céramique arétine
Goudineau, Ch. (1968) La céramique arétine lisse. Mélanges de l'Ecole française de Rome, suppléments 6, Fouilles de l'Ecole française de Rome à Bolsena (Poggio Moscini) 1962–1967, 4, Paris.
Hofmann, estampilles
Hofmann, B. (sans date) Catalogue des estampilles sur vaisselle sigillée. Groupe d'archéologie antique du Touring Club de France 1ère partie (La Graufesenque et Lezoux), notice technique 21.
Roth-Rubi, Krüge
Roth-Rubi, K. (1979) Untersuchungen an den Krügen von Avenches, Rei Cretariae Romanae Fautores, Supplementa 3, Augst/Kaiseraugst.